

# CONFÉRENCE SUR L'ÉCONOMIE DES AÉROPORTS ET DES SERVICES DE NAVIGATION AÉRIENNE

**Bulletin n° 1 — Lundi 19 juin 2000**

Le Bulletin quotidien de l'OACI, qui paraît chaque jour de la Conférence en début de matinée, contient le programme de travail du jour, un bref résumé des travaux de la veille et divers autres renseignements pertinents. Il constitue le principal moyen de communication avec les délégations pour les questions d'intérêt général ayant trait à la Conférence.

## Renseignements à l'intention des délégués

1. Une brochure contenant des renseignements généraux à l'intention des délégués, notamment des indications importantes sur les arrangements de sécurité et sur les services médicaux, est distribuée à tous les délégués.
2. Les renseignements de base concernant l'organisation de la réunion figurent dans la note ANSConf-WP/2.

## Programme du lundi 19 juin 2000

3. Un séminaire préparatoire à la Conférence se tiendra le 19 juin et le matin du 20 juin. Des renseignements détaillés sur le séminaire figurent dans le dossier du séminaire. Le lundi, le séminaire examinera les questions ci-après:

Heure	Activité	Lieu
9 h 30	Ouverture du séminaire	Salle de l'Assemblée
9 h 35	Session 1: Situation financière — <i>Comment les aéroports et les fournisseurs de services de navigation aérienne peuvent-ils être autonomes?</i>	
10 h 30	Session 2: Attirer le financement — <i>Quelles sont les perspectives qui intéressent les financiers?</i>	
11 h 35	Session 3: Redevances et taxes — <i>Qu'est-ce qui les distingue?</i>	
14 h	Session 4: Commercialisation et privatisation — <i>Aboutiront-elles?</i>	

(5 pages)

I:\JobTransfer\French\ANSCONF\ansc.bulletin.01.fr.wpd

<b>Heure</b>	<b>Activité</b>	<b>Lieu</b>
15 h	Session 5: Coopération et mondialisation — <i>Qu'ont-elles à offrir?</i>	
16 h 15	Session 6: Recettes non aéronautiques — <i>Les fournisseurs d'aéroports et les usagers y gagnent-ils tous?</i>	

### **Inscription des participants**

4. Les délégués, suppléants, conseillers et observateurs qui ne l'ont pas déjà fait sont priés de bien vouloir se faire inscrire, personnellement, dès que possible. Le bureau d'accueil est situé au rez-de-chaussée.

5. La première liste des délégués comprendra les participants qui se seront effectivement fait inscrire avant le mardi 20 juin 2000, à 16 heures. Afin que cette liste soit exacte et complète, les participants sont priés, lors de leur inscription, d'indiquer aussi clairement que possible tous les renseignements demandés sur la feuille d'inscription. La liste sera mise à jour périodiquement.

### **Lettres de créance**

6. Il est demandé aux délégués de bien vouloir déposer sans tarder leurs lettres de créance au bureau d'accueil.

7. Les membres du public qui ne possèdent pas de lettres de créance sont priés de s'inscrire au bureau d'accueil, au rez-de-chaussée, et devront présenter des pièces d'identité appropriées pour obtenir un laissez-passer spécial. Ils pourront suivre les débats dans des zones désignées où des sièges auront été réservés à leur intention, à moins que la séance n'ait été déclarée «à huis clos», auquel cas le public en sera avisé par une pancarte apposée très visiblement sur la porte de la ou des salles de réunion.

### **Soumission des notes de travail ou des notes d'information**

8. Les délégations qui souhaitent soumettre des notes de travail à l'examen de la Conférence sont priées de les remettre (avec leurs versions électroniques s'il en existe) à un des membres du Secrétariat de la Conférence (qui portent un insigne d'identification jaune) dès que possible en tenant compte du délai nécessaire pour la traduction, l'impression et la distribution. Si ces notes existent en plusieurs langues de travail de la Conférence, elles devraient être présentées dans chacune des versions disponibles. Les notes de travail soumises par des observateurs et les notes d'information seront imprimées et distribuées dans la langue OACI dans laquelle elles auront été présentées.

### **Distribution des documents**

9. Le satellite de distribution des documents situé au 4<sup>e</sup> étage est utilisé exclusivement pour distribuer les documents de la Conférence publiés par l'OACI. L'espace y étant limité, il ne peut servir de consigne pour les documents ou les objets personnels des participants.

### **Attribution des places dans les salles de réunion**

10. En raison du système de microphones informatisé équipant les salles de conférences de l'OACI, il est **très important** que les délégués conservent le siège qui leur a été attribué. Si un changement est nécessaire (participation de suppléants ou de personnes supplémentaires ou changement de siège), ou pour de plus amples renseignements sur l'attribution des sièges, n'hésitez pas à consulter le technicien responsable ou un des membres du secrétariat de la réunion. Les documents et autres effets personnels ne doivent pas être laissés dans la salle de conférences pendant la nuit.

### **Réceptions**

11. Le Secrétaire général publie la liste ci-après pour informer les délégations des dates des diverses réceptions prévues. Seules figurent les réceptions qui ont été portées à la connaissance du Cabinet du Secrétaire général, pour lesquelles la délégation invitante adressera, dans tous les cas, des invitations personnelles. Le calendrier ci-dessous est sujet à modifications.

Mardi 20 juin 2000 Réception du Président du Conseil et du Secrétaire général de l'OACI

Mercredi 21 juin 2000 Déjeuner offert par l'OACI

Mardi 27 juin 2000 Réception de la délégation du Canada

Les délégations désireuses de réserver une date ou d'apporter des modifications à la liste ci-dessus sont priées de se mettre en rapport avec M<sup>me</sup> M.-R. Derez, au Cabinet du Secrétaire général (poste 8042).

**Note:** Tous les membres des délégations, observateurs et leur conjoint sont cordialement invités à une réception offerte par le Président du Conseil et le Secrétaire général de l'OACI dans le salon des délégués, au 3<sup>e</sup> étage, du Centre de conférences, le mardi 20 juin 2000, de 18 à 20 heures.

Le Gouvernement du Canada aura le plaisir d'accueillir tous les délégués et observateurs et leur conjoint à une réception qui se tiendra le mardi 27 juin 2000, de 17 h 30 à 19 h 30, dans le salon des délégués, au 3<sup>e</sup> étage, du Centre de conférences.

### **Exposition et Stand d'information du Secrétariat**

12. Du mercredi 21 juin au vendredi 23 juin, l'OACI tiendra une exposition limitée au 4<sup>e</sup> étage, dans le foyer de la salle de l'Assemblée. L'objectif de l'exposition est de constituer un cadre qui favorisera les contacts et les échanges de vues hors de l'environnement plus structuré de la Conférence. Les participants à l'exposition seront des représentants de l'industrie de l'aviation, des prestataires de services et des organisations internationales.

13. Les participants à la Conférence sont aussi invités à visiter le Stand d'information du Secrétariat de l'OACI, entre le mercredi 21 juin et la fin de la Conférence. Le Stand offre à tous les délégués une occasion unique d'approfondir leurs connaissances sur les activités que le Secrétariat mène au nom des États contractants. Elle leur permet aussi de rencontrer aisément des membres du Secrétariat

auxquels ils pourront poser leurs questions sur l'économie des aéroports et des services de navigation aérienne, ainsi que sur d'autres domaines de l'aviation. Vérifiez le bulletin pour voir quelles questions y seront mises en vedette chaque jour.

### Avis divers

14. **Pauses-café.** Les participants pourront se procurer du thé, du café et des boissons gazeuses dans le foyer de la salle de l'Assemblée pendant les pauses du matin et de l'après-midi dont les heures seront annoncées pendant les séances. La cafétéria (5<sup>e</sup> étage) est ouverte du lundi au vendredi de 7 h 30 à 15 h 30. Le petit déjeuner y est servi de 7 h 30 à 11 heures et le déjeuner de 11 h 30 à 14 heures.

15. **Ordinateurs.** Quatre ordinateurs, placés au 4<sup>e</sup> étage près du satellite de distribution des documents, seront mis à la disposition des participants qui souhaitent se brancher sur l'Internet ou utiliser les services de courriel du Web.

16. **Appels téléphoniques interurbains.** Les délégués pourront se procurer des cartes d'appels interurbains à l'entrée de la gare centrale qui est située à l'angle des rues University et La Gauchetière, ainsi qu'à la Tour Bell qui se trouve immédiatement en face du siège de l'OACI. Les délégués sont invités à utiliser ces cartes lorsqu'ils souhaitent obtenir une communication par l'intermédiaire de la standardiste de l'OACI. Veuillez noter que tous les téléphones des aires d'accès général ne peuvent être utilisés que pour les appels locaux et les cartes d'appels interurbains sont donc nécessaires pour les autres appels à partir de ces téléphones.

17. Le **Commissariat de l'OACI**, situé au rez-de-chaussée, est ouvert le mardi de 12 à 14 heures et le jeudi de 12 à 14 heures et de 17 à 19 heures, pour les participants qui ont le droit d'acheter des boissons alcooliques et des cigarettes aux prix diplomatiques.

18. La **Boutique de l'Association du personnel de l'OACI**, située au rez-de-chaussée, offre aux participants des souvenirs. Elle sera ouverte du 20 au 29 juin entre 12 et 14 heures, sauf pendant la fin de semaine et le lundi 26 juin. À cette occasion particulière de la Conférence, une enveloppe souvenir spéciale est publiée et elle sera en vente à la Boutique aux heures indiquées ci-dessus. La décoration de l'enveloppe symbolise les aéroports et les services de navigation aérienne, éléments essentiels de l'infrastructure du transport aérien.

19. **Système d'écoute.** Sauf décision contraire, tous les débats de la Conférence seront transmis sur le réseau de diffusion interne de l'immeuble du siège. Pour suivre les débats de la Conférence dans les différentes langues, composer les numéros suivants:

	<b>Orateur</b>	<b>Anglais</b>	<b>Français</b>	<b>Espagnol</b>	<b>Russe</b>	<b>Chinois</b>	<b>Arabe</b>
Salle de l'Assemblée	11	12	13	14	15	16	17

20. Des cartes **météorologiques quotidiennes** ainsi que les prévisions météorologiques pour Montréal diffusées par Environnement Canada seront affichées chaque jour vers 13 heures près des ascenseurs du Centre de conférences (3<sup>e</sup> étage).

**Départ prématuré des participants**

21. Les membres des délégations et les observateurs qui comptent partir avant la fin de la Conférence sont priés d'en informer les préposés au satellite de distribution des documents du 4<sup>e</sup> étage.